



COMMISSION SECURITE

FLASH INFO Sécurité – Novembre 2022

Déjà le retour de la vente des calendriers

Afin de vous aider voici quelques précisions à ce sujet :



Concernant les éboueurs :

Les directives de Versailles Grand Parc stipulent que la vente des calendriers ne doit débuter qu'à partir du 1^{er} Décembre afin d'éviter les déconvenues.

Les éboueurs ont visiblement déjà commencé leur vente. Soyez donc vigilants si vous avez la visite de démarcheurs proposant la vente de calendriers :.

Si vous acceptez la vente des calendriers des éboueurs avant le 1^{er} Décembre, Ils doivent respecter quelques obligations :

Les agents de collecte passent par groupes de 3 maximum. Ils doivent être en tenue de travail, munis de leur carte professionnelle sur laquelle doit apparaître leur nom, leur photo, le logo Nicollin ainsi que l'année 2022.



Par ailleurs les calendriers doivent également porter le logo Nicollin.

Les pompiers doivent être également en tenue de travail et être munis de leur carte professionnelle .



Dans tous les cas nous vous conseillons de leur demander de vous présenter leur carte professionnelle et de faire les vérifications qui s'imposent.

Nous vous souhaitons une très bonne fin d'année

La commission sécurité
<https://www.chataigneraie.info/commissions/securite>

N'hésitez pas à en parler à vos voisins